

**PROGRAMME DE FORMATION
COMPLÉMENTAIRE EN
RECHERCHE EN MÉDECINE D'URGENCE**

Université Laval
Québec

Le 22 mai 2015

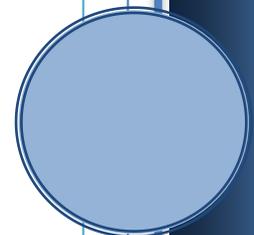


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
A. CONTEXTE.....	1
B. OBJECTIF PRINCIPAL	2
C. COMITÉ DE PROGRAMME	3
D. PROCESSUS D'ADMISSION.....	4
Exigences d'admission	4
Documents exigés pour dépôt de candidature	5
E. DURÉE DE FORMATION	6
F. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES.....	7
Formation	7
Recherche	7
Droits de scolarité.....	7
Vacances.....	8
Congrès	8
Bourse	8
G. PROGRAMME DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE.....	9
Formation clinique	9
Activités de recherche et d'évaluation de l'acte.....	10
Évaluation.....	10
Programme académique formel.....	11
Ressources	11
a) Ressources matérielles et informatiques	11
b) Corps enseignants	11
H. OBJECTIFS DE FORMATION CANMEDS	12
Expertise	12
Communication	12
Collaboration.....	13
Gestion.....	13
Promotion de la santé.....	13
Érudition.....	13
Professionnalisme.....	14

A. CONTEXTE

La médecine d'urgence (MU) est une discipline médicale spécialisée qui oblige la prise en charge d'une grande diversité de maladies et de blessures aiguës chez des patient(e)s appartenant à tous les groupes d'âges. Les urgentologues (ou urgentistes) œuvrent dans les milieux universitaires et communautaires, et certains d'entre eux exercent leur leadership par une implication significative en recherche, dans le but d'enrichir le savoir et d'améliorer les soins de santé sur les plans individuels ou collectifs. Plusieurs chercheurs en MU, fortement impliqués à l'Université Laval, sont maintenant en mesure d'offrir les conditions nécessaires à la mise en place d'une formation complémentaire (fellow) de recherche en médecine d'urgence. En particulier, soulignons leurs programmes de recherche établis et soutenus par les organismes subventionnaires gouvernementaux, ainsi que les liens solides avec des équipes de recherche reconnues au niveau national et international.

Ce programme vise à former de futurs cliniciens-chercheurs indépendants dont le niveau d'expertise sera compétitif au niveau provincial et national. Ce programme permet d'initier une démarche académique adéquate pour les médecins qui envisagent une carrière de recherche en médecine d'urgence. Ce programme de fellowship, qui peut être d'une durée d'un ou deux ans, est offert avec ou sans formation clinique.

B. OBJECTIF PRINCIPAL

La formation complémentaire en recherche en MU permettra à l'apprenant d'acquérir les connaissances, les habiletés et l'expertise nécessaires pour devenir un clinicien-chercheur indépendant. Il pourra, par la suite, jouer un rôle de premier plan pour développer et implanter la recherche clinique en MU dans son futur milieu.

Cette formation est sous la responsabilité du directeur de fellow en recherche en MU qui se rapporte au programme de médecine d'urgence spécialisée, au département de médecine familiale et de médecine d'urgence (DMFMU).

C. COMITÉ DE PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN RECHERCHE EN MÉDECINE D'URGENCE

Le Comité de programme est formé du directeur/directrice du programme complémentaire en recherche MU, de trois autres cliniciens-chercheurs du DMFMU, ainsi que du directeur du programme de médecine d'urgence spécialisée. Le rôle du Comité de programme de la formation complémentaire en recherche MU consiste principalement à examiner les candidatures soumises et à encadrer les processus de formation et d'évaluation du candidat admis, selon les normes spécifiées plus loin dans ce document.

Au moment de la création du programme, le comité sera formé des personnes suivantes :

Dr Natalie Le Sage, MD, PhD, CSPQ,
Directrice du programme de formation complémentaire
Professeure agrégée et directrice de la recherche en MU au DMFMU
Urgentologue et clinicienne-chercheuse au CHU de Québec

Dr Sébastien Maire, MD, MSc, FRCP(C)
Directeur du programme de résidence en MU spécialisée à l'Université Laval
Urgentologue CSSSAD

Dr Marcel Émond, MD, MSc, CCMF(MU), FRCP(C)
Professeur adjoint au DMFMU
Urgentologue et clinicien-chercheur au CHU de Québec

Dr Patrick Archambault, MD, MSc, FRCP(C)
Professeur sous octroi au DMFMU
Urgentologue CSSSAD, clinicien-chercheur Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Lévis

Dr Richard Fleet, MD, PhD, CCMF(MU)
Professeur sous octroi au DMFMU
Urgentologue CSSSAD, clinicien-chercheur Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Lévis

D'autres cliniciens-chercheurs en MU du DMFMU pourront être impliqués dans le futur en fonction des candidats et de leurs orientations de recherche durant la formation complémentaire.

D. PROCESSUS D'ADMISSION

Si la candidature du postulant est retenue, après révision des documents qu'il a soumis, il sera rencontré en entrevue par les membres du Comité de programme. La décision sera prise selon les critères de sélection suivants :

1. stages cliniques en médecine d'urgence : 10 %
2. lettres d'appui : 10 %
3. lettre de motivation : 10 %
4. curriculum vitae (incluant les publications) : 30 %
5. entrevue : 40 %

Les candidatures doivent être reçues sept mois avant le début de l'année universitaire, soit le 1^{er} décembre de l'année précédant la période visée (par exemple avant le 1^{er} décembre 2015 pour la période 2016-2017).

Les candidats recevront une réponse, au plus tard quatre mois avant le début de l'année universitaire, soit le 1^{er} mars de la période visée (par exemple le 1^{er} mars 2016 pour la période 2016-2017).

Exigences d'admission

Pour être admis au Programme de formation complémentaire en recherche clinique en MU, il faut satisfaire aux exigences suivantes :

1. Détenir un diplôme de formation en médecine d'urgence spécialisée ou un diplôme de formation complémentaire en médecine d'urgence (CMFC).
2. Détenir un permis d'exercice de la médecine.
3. Si le fellow fait des activités cliniques, en plus des activités de recherche durant sa formation complémentaire, il doit maîtriser la langue française, parlée et écrite.

Documents exigés pour dépôt de candidature

1. Diplôme de formation en médecine d'urgence
2. Formulaire d'évaluation des stages de résidence
3. Lettres d'appui (2)
4. Lettre de motivation (en français ou en anglais) exprimant son intérêt, et décrivant son objectif de carrière et ses objectifs pour le programme actuel
5. Curriculum vitae

Tout candidat n'ayant pu obtenir une bourse pour son programme de fellowship devra trouver le financement nécessaire. Ce financement doit provenir d'un organisme reconnu et équivaloir à un montant approximatif de 40 000 \$ canadiens.

E. DURÉE DE FORMATION

La formation surspécialisée est d'une durée d'une ou deux années non fragmentables. La durée en est déterminée par le Comité de programme. Le programme est majoritairement consacré à la recherche.

L'année universitaire s'échelonne du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. Des ajustements d'horaire, incluant du travail à distance, pourront être envisagés pour les candidats, avec discussion préalable avec ces derniers et leur milieu d'origine.

F. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Formation

Résidents du Québec : selon la convention collective – Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ). Les gardes cliniques seront effectuées principalement dans le département d'urgence du chercheur responsable du candidat. D'autres milieux cliniques pourront être impliqués selon les besoins du candidat. Un maximum de 6 à 8 gardes par mois seront octroyées pour maintenir les compétences cliniques.

Médecins étrangers : Étant donné que cette formation complémentaire concerne principalement la recherche en MU, les stages cliniques sont optionnels pour les résidents hors-Québec.

Recherche

Cette formation complémentaire est principalement axée sur les activités de recherche clinique, qui occuperont 60 à 80 % du temps du fellow. Dans certains cas, 100 % du programme pourra être consacré à la recherche. Les détails concernant le type d'exposition seront précisés dans la section G.

Droits de scolarité

Les résidents du Québec ont la possibilité de prolonger leur formation d'un an par le biais d'une formation complémentaire. Cette prolongation doit cependant être appuyée par une lettre de recrutement d'un milieu hospitalier ainsi que par un avis de conformité au plan d'effectifs médicaux pour le poste sollicité (de la part de l'Agence de santé et des services sociaux du MSSS). Les frais de scolarité sont alors ceux d'un programme de résidence.

Pour le médecin étranger détenant un certificat de spécialiste depuis moins de cinq ans (stagiaire postdoctoral), il n'y a aucuns frais de scolarité, outre ceux exigés par la Faculté.

Vacances

Résidents du Québec : selon la convention collective FMRQ.

Médecins étrangers : 5 semaines, incluant 2 semaines pour la période des fêtes. Les conditions de vacances devront être harmonisées entre les résidents du contingent québécois et les fellows étrangers.

Congrès

Résidents du Québec : selon la convention collective FMRQ.

Médecins étrangers : le fellow sera « libéré » pour présenter ses travaux de recherche à un ou deux congrès pour un maximum de 10 jours ouvrables; les frais de congrès pourront, dans certaines circonstances, être remboursés par les fonds du chercheur accueillant le fellow (à discuter avec le chercheur).

Bourse

Résidents du Québec : aucune bourse n'est octroyée d'emblée; dans certaines circonstances exceptionnelles, le chercheur accueillant le fellow pourrait disposer d'une bourse.

Médecins étrangers : pour effectuer une formation complémentaire, le candidat doit faire la preuve qu'il dispose d'une bourse d'un minimum de 40 000 \$, laquelle doit provenir d'un organisme reconnu.

G. PROGRAMME DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

La formation complémentaire en recherche clinique en MU est d'une durée d'une ou deux années non fragmentables. Les candidats possédant une formation scientifique de MSc ou PhD seront orientés vers le programme d'une année. Les candidats sans formation préalable de recherche seront orientés vers le programme de deux ans.

Le fellow effectuera principalement sa formation au sein de l'Unité de recherche en traumatologie, en urgence et en soins intensifs du Centre de recherche du CHU, *Axe Santé des population et pratiques optimales en santé* (à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus) ou de l'Unité de recherche en médecine d'urgence du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il y trouvera un support administratif et des équipes scientifiques (statisticiens, fellows, etc.) permettant un encadrement idéal.

Le suivi du fellow sera assuré par l'un des cliniciens-chercheurs en médecine d'urgence du DMFMU. Ce superviseur attitré choisira avec le fellow un projet de recherche qui devra être accompli dans le cadre de sa formation complémentaire.

Formation clinique

Les gardes du fellow seront intégrées à la liste de garde des résidents en stage dans le milieu clinique du directeur/directrice de recherche, après entente. Un maximum de 6 à 8 gardes par mois seront effectuées durant la formation. Ces périodes de gardes visent à conserver et bonifier l'expertise clinique pour évaluer, intervenir, réanimer et prendre en charge des patients du département d'urgence.

NB : les candidats étrangers pourront s'en tenir à des travaux de recherche sans aucune activité clinique (option).

Activités de recherche et d'évaluation de l'acte

Les travaux de recherche représentent la majeure partie de la formation complémentaire. Le fellow sera dirigé pour accomplir son projet de recherche, produire des articles scientifiques et des demandes de subventions. Cette formation permettra l'élaboration d'un projet de recherche, mais aussi l'ébauche d'un programme de recherche pour la carrière future du candidat.

Le fellow effectuera un programme de recherche clinique sous la supervision étroite et régulière de l'un des cliniciens-chercheurs expérimentés en médecine d'urgence du DMFMU. Il aura des responsabilités cliniques limitées et ne sera pas responsable de tâches administratives ou d'enseignement.

Le fellow sera encouragé à soumettre les résultats de ses travaux pour une présentation à un congrès d'envergure (affiche ou présentation orale). Il verra ses frais de déplacement et de séjour payés si un de ses abrégés est accepté pour présentation à un congrès international. L'équipe de recherche lui offrira le soutien nécessaire pour la préparation de manuscrits aux fins de publications de ses travaux. Le développement de son futur programme de recherche fera partie des objectifs de son *fellowship*.

Si le fellow possède déjà une MSc ou un PhD, une formation d'une année sera suffisante. Les fellows sans formation de recherche reconnue seront orientés vers le programme de Maîtrise en épidémiologie clinique. Ils devront compléter leur MSc, incluant leur projet de recherche. Cette formation complémentaire s'échelonnera alors sur deux ans.

Évaluation

Des évaluations trimestrielles seront produites selon une grille basée sur les compétences CanMEDS (en annexe). L'évaluation est effectuée par le médecin superviseur en présence du fellow, avec rétroaction écrite. L'évaluation est signée par le fellow s'il est d'accord. Lors des trois premières évaluations, le superviseur revoit avec le fellow l'évolution de ses travaux de recherche et de son exposition clinique (optionnel) pour s'assurer que les objectifs fixés initialement seront atteints ou pour s'entendre sur des stratégies qui devraient permettre de les atteindre.

Une rencontre est prévue tous les six mois avec le responsable du programme de formation complémentaire en recherche en MU afin de vérifier si les objectifs de formation sont atteints ou pour s'entendre sur des stratégies qui devraient permettre de les atteindre.

Programme académique formel

Le fellow sera intégré aux activités académiques déjà en place dans les milieux d'accueil. Il assistera aux clubs de lecture mensuels.

Le fellow doit effectuer 4 présentations d'une durée d'une heure (cas cliniques, revue d'un sujet, animation d'un club de lecture) sans compter des présentation(s) à des congrès.

Cours de MSc ou PhD (épidémiologie, recherche clinique ou autre domaine pertinent) selon le candidat.

Ressources

a) Ressources matérielles et informatiques

Le fellow dispose d'un bureau qu'il partage avec les étudiants de l'unité de recherche du CHU de Québec. Des ordinateurs sont disponibles à plusieurs endroits. L'accès à la bibliothèque ainsi qu'à l'Internet permet la consultation de la plupart des périodiques.

b) Corps enseignants

1. Les professeurs chercheurs : Patrick Archambault, Marcel Émond, Richard Fleet et Natalie Le Sage
2. Les professeurs titulaires de cours pour MSc/PhD en épidémiologie, et le cas échéant les professeurs en pédagogie des sciences de la santé et en recherche en sciences de la santé
3. Les professeurs et chargés d'enseignement du DMFMU : enseignement clinique

H. OBJECTIFS DE FORMATION CANMEDS

Au terme de la formation :

Expertise

Le *fellow* devra :

1. Appliquer la méthodologie de la recherche sur les plans de la conception, des biostatistiques et de la déontologie.
2. Compléter (concevoir, planifier et exécuter, analyser et interpréter les résultats) un projet de recherche scientifique.
3. Discuter les connaissances du domaine spécifique de recherche.

Communication

Le *fellow* saura :

1. Établir une relation de confiance avec les patients impliqués dans son projet afin d'obtenir des consentements éclairés et respectueux des principes d'éthique.
2. Établir une bonne relation avec ses pairs et autres professionnels de la santé.
3. Composer une demande de subvention, un formulaire de consentement, une demande d'approbation par un comité d'éthique,
4. Rédiger un article scientifique
5. Défendre son point de vue lors d'une présentation officielle .

Collaboration

Le *fellow* devra :

1. Travailler en interdisciplinarité avec d'autres professionnels de la santé, liés à son projet de recherche.
2. Selon le cas, il devra établir des contacts efficaces avec d'autres professionnels impliqués en recherche et en analyses statistiques.
3. Collaborer avec d'autres chercheurs impliqués dans les mêmes sphères d'activité, au niveau local, régional, national et international.

Gestion

Le *fellow* saura :

Planifier son projet de recherche de façon à atteindre les objectifs de recrutement dans les délais prévus.

Composer une demande de subvention.

Promotion de la santé

Le *fellow* devra :

Faire la promotion de la recherche comme outil pour améliorer la santé des populations auprès des patients impliqués dans son projet et auprès de son entourage.

Érudition

Le *fellow* saura :

Décrire les ressources de référence en lien avec son projet de recherche et effectuer une revue de littérature complète.

Professionalisme

Le *fellow* devra :

Agir avec compassion, impartialité et honnêteté lors du recrutement de patients dans le cadre de son projet de recherche.

Défendre la nécessité de remise en question des opinions arrêtées.

Rapporter les résultats de recherche avec honnêteté et impartialité.

Prendre en compte les considérations morales de la recherche sur les humains.